Juin-Juillet
Août 2009
n° 15

VIE Etterbeekoise

Votre mensuel communal officiel

Un nouveau parking à deux pas de la place Jourdan

Vous vous arrêtez régulièrement sur la place Jourdan pour y acheter votre baguette, boire une bière ou déguster les frites les plus connues de Bruxelles. Et une fois sur deux, vous devez faire plusieurs fois le tour de la place pour trouver du parking. Eh bien, bonne nouvelle : désormais vous ne mangerez plus votre volant en attendant qu'une place se libère. Il suffira de vous rendre à quelques tours de roues de la place Jourdan et de laisser votre voiture au **parking Forte Dei Marmi** pour faire vos emplettes en toute quiétude.

Forte Dei Marmi est une petite ville italienne jumelée à Etterbeek. Et, depuis peu, c'est donc le nom du nouveau parking communal aménagé sous les immeubles de logements construits le long de l'avenue du Maelbeek. A deux pas de la place Jourdan…

C'est le 10 avril dernier que les autorités communales et les commerçants du quartier Jourdan s'étaient donné rendez-vous à l'entrée du parking Forte Dei Marmi (61, avenue du Maelbeek) pour en couper le ruban inaugural. Inaugurer un parking, quelle drôle d'idée ? Pas tant que ça, toutefois, car il s'agit-là d'un des projets communaux les plus ambitieux en matière de mobilité, entièrement financé grâce aux recettes issues de notre Plan de stationnement. Coût de l'opération : **3,5 millions d'€.**

Aménager un grand parking souterrain à proximité immédiate de la place Jourdan, était, pour la commune, une nécessité. D'une part, parce que la demande est forte et qu'il était indispensable d'agir pour offrir aux clients des commerces la garantie de trouver rapidement une place libre. D'autre part, parce qu'à terme, la place Jourdan elle-même fera l'objet d'une cure de jouvence amplement méritée. Où se garera-t-on alors pendant les travaux ? Au parking Forte Dei Marmi conçu spécifiquement à cet effet.

Le parking Forte dei Marmi inauguré le 10 avril par le Bourgmestre Vincent DE WOLF.

Le pari de la commune, c'est qu'à terme, le bouche à oreille fera son effet et que les habitués de la place Jourdan, satisfaits du service, prendront l'habitude d'y laisser leur voiture.

Mais au fond, à quoi ressemble-t-il notre parking ? Il abrite au total 98 places. C'est la commune elle-même qui en assurera la gestion via sa Régie communale autonome. Côté aménagements, il est équipé du nec plus ultra, notamment en matière de caméras de surveillance. Dans le même registre, il bénéficiera du passage régulier des stewards de stationnement, des Assistants de Prévention et de Sécurité ainsi que de la brigade cycliste de la zone de police Montgomery. Précisons enfin que les **tarifs varient entre 1€ (pour une demi-heure de parking) et 15 € (24h)**, que des réductions sont prévues pour les habitants disposant d'une carte de stationnement et que les utilisateurs qui le souhaitent ont également le choix entre plusieurs formules d'abonnement. Ce qui devrait aussi intéresser, par exemple, les habitants du quartier qui ne disposent pas d'un garage… ●

Pour plus renseignements sur le parking Forte Dei Marmi: 02/627.25.17 ou www.etterbeek.be

Mobilité : ça bouge !

La Commission consultative de la Mobilité (CCM) a été mise sur pied il y a trois ans dans notre commune. Composée d'une quinzaine de **citoyens,** elle a la capacité d'émettre son avis sur les grands projets liés à la mobilité et peut également **proposer des améliorations à sa propre initiative.** Les membres de la Commission sont désignés pour 6 ans. Les nouveaux venus sont toutefois les bienvenus. Vous pouvez, dès lors, si cela vous intéresse, poser directement votre candidature pour en faire partie ou contacter l'un des membres si vous souhaitez qu'un point particulier y soit mis à l'ordre du jour. Comment faire ? **Infos au service Mobilité : 02/627.27.18 ou mobilite@etterbeek.be**

L'opération « J'achète à vélo » est de retour. Organisée par le GRACQ, les Cyclistes Quotidiens et le Fietsersbond, elle vient de démarrer et s'achèvera le 20 juin prochain. Jusqu'à cette date, pour chaque achat effectué à vélo dans les commerces qui participent, vous recevrez un timbre à coller sur une carte. Avec 6 timbres, vous pouvez participer à un concours qui vous permettra peut-être de gagner un vélo. Avec 8 timbres, vous pouvez recevoir une sacoche pour vélo unique en son genre. Pour repérer les commerces etterbeekois qui participent à l'opération, rien de plus facile : il suffit de voir si l'affiche « *J'achète à vélo* » est apposée sur leur vitrine. Pour plus d'infos : www.jacheteavelo.be ●

Le 7 juin prochain, on vote !

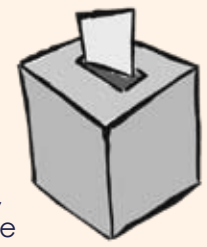

Plus que quelques fois dormir et vous vous rendrez, ce dimanche 7 juin 2009, au bureau de vote pour remplir, selon l'expression consacrée, votre devoir d'électeur. Avant de prendre le chemin des urnes, il n'est peut-être pas inutile de vous remettre en mémoire les enjeux et le « *mode d'emploi* » de ces élections régionales et européennes.

Pour qui votons nous ? Pour élire nos représentants au Parlement régional bruxellois (89 conseillers régionaux dont 72 francophones et 17 néerlandophones) et au Parlement européen (24 mandataires au total dont 9 francophones, 14 néerlandophones et 1 germanophone).

Où voter ? Il y a au total 29 bureaux de vote répartis sur le territoire communal. Ils seront ouverts de 8h à 15h. Le numéro du bureau auquel vous devez vous présenter et son adresse figurent sur votre convocation électorale.

Est-ce obligatoire ? Oui. Et attention, toute absence non justifiée est punissable d'une réprimande ou d'une amende de 25 à 50 €. En cas de récidive, celle-ci peut aller jusqu'à 125 €. Si vous n'avez pas pu aller voter le 7 juin sans l'avoir signalé au préalable à la commune, conservez soigneusement les éléments justificatifs qui vous permettront le cas échéant d'expliquer pour quelle raison vous ne vous êtes pas rendu au bureau de vote.

Comment voter par procuration ? Vous pouvez donner procuration à un autre électeur s'il vous est impossible de voter pour les raisons suivantes : de santé, d'études, professionnelle, religieuse, touristique ou si vous êtes commerçant ambulant, forain ou batelier. Le formulaire de procuration est délivré gratuitement au service communal des Affaires électorales, du lundi au vendredi, de 8h à 13h et 14h à 16h. Il est aussi accessible sur le site internet de la commune (www.etterbeek.be). Attention : si vous êtes absent pour raison touristique, vous devez obligatoirement vous présenter à la commune pour y retirer, en complément de votre procuration, une attestation signée par le Bourgmestre.

Vote électronique : comment ça marche ? Grâce à un appareil mis à votre disposition dans le hall d'accueil de l'Hôtel communal, vous pouvez vous exercer au vote électronique jusqu'au 5 juin 2009. Ainsi, le jour du scrutin, la procédure de vote sur écran et l'usage du crayon optique n'auront plus de secrets pour vous.

Et si vous n'avez pas reçu votre convocation électorale ? En principe, vous devez la recevoir au moins 15 jours avant l'élection. Si vous ne l'avez pas reçue ou si vous souhaitez un duplicata, prenez contact avec le service des Affaires électorales (02/627.25.63), de 8h30 à 12h et de 14h à 16h.

Voilà un aperçu de tout ce qu'il faut savoir avant de voter. Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter notre site internet **www.etterbeek.be** ●

Faites graver votre vélo !

Le service Prévention de la commune organise, en collaboration avec cellule Prévention de la zone de Police Montgomery, une opération ***« gravure de vélos »*** à Etterbeek, le **dimanche 7 juin 2009, de 10 à 16h.** Elle aura lieu dans les locaux de la police, 1, avenue de la Force Aérienne (à l'angle de la chaussée de Wavre). La manœuvre consiste à graver sur le cadre de votre vélo un numéro d'identification. Ce faisant, on peut le retrouver plus facilement en cas de vol. Si cela vous intéresse, vous devez vous présenter le jour même, sur place, avec votre bicyclette ainsi que votre carte d'identité ou carte SIS. Notez qu'une autre date est déjà prévue pour une opération similaire le **dimanche 4 octobre 2009** (mêmes heures, même endroit). Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la cellule Prévention de la zone Montgomery au numéro suivant : **02/788.95.35.** ●

La vie Etterbeekoise
113-115 avenue d'Auderghem - 1040 Etterbeek
info@etterbeek.be - 02/627.23.29
Imprimé sur papier recyclé.

L'agenda

Jusqu'au vendredi 5 juin :
Démonstration du système de vote électronique – de 8h à 13h
Hall d'accueil - Hôtel communal – 115, avenue d'Auderghem

Samedi 6 juin : déchetterie mobile, de 9h à 14h
Avenues Boileau / Edmond Mesens - Infos : 02/627.27.21

Samedi 6 juin : Brocante Place Van Meyel - de 7h à 17h
Inscriptions : 02/733.84.90 (tous les jours, sauf le mercredi)

Samedi 6 juin : Braderie Rue des Champs
Infos : 0475/83.48.87

Lundi 8 juin : Conseil communal – 20h
Salle du Conseil - Hôtel communal – 115, avenue d'Auderghem

Mardi 9 juin : 20h -Conférence « *La transformation et la conservation des produits du jardin* » - Infos et réservations : 02/627.27.85
Salle du Conseil - Hôtel communal - 115, avenue d'Auderghem

Samedi 20 juin : Braderie Ilot Chasse
Chaussée de Wavre (entre la Chasse et rue Philippe Baucq)
Infos : 0473/38.08.30

Lundi 29 juin : Conseil communal – 20h
Salle du Conseil - Hôtel communal – 115, avenue d'Auderghem

Lundi 6 juillet : Collecte de sang (Croix Rouge) – de 17h à 19h
Hôtel communal (entrée : 103, rue Général Leman)
Infos : 0485/147.986

Vendredi 17 juillet : Tournoi de pétanque – de 14 à 18h
Rue Commandant Ponthier – Quartier Rolin , Infos : 02/627.27.97

Mardi 21 juillet : Brocante et Bal populaire - Place Jourdan
Infos : 02/627.26.57 (pour la brocante) – 02/230.13.34 (pour le bal)

Mercredi 12 août : Excursion au Parc Paradisio
Infos : 02/627.27.97

Samedi 15 août : Brocante place Jourdan
Infos : 02/627.26.57

D'autres infos vous attendent sur www.etterbeek.be

Les travaux

Rue Louis Hap : rénovation des trottoirs entre l'avenue d'Auderghem et la rue Baron Lambert et entre la rue Colonel Van Gele et la place Saint-Pierre. Début : fin mars 2009. Durée estimée : 14 semaines.

Avenue Nouvelle : réaménagement des carrefours formés avec le boulevard Général Jacques, l'avenue de la Cavalerie, la rue du Reigersvliet, la rue Général Bernheim, la rue Pierre Hap-Lemaître, la rue Terlinden et le square de Léopoldville (en incluant la carrefour du square Léopoldville et de la rue Beckers) par la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'itinéraire cyclable régional. Début de chantier probable : juillet 2009.

Chantier de rénovation – Bâtiment ING (60, Cours-St-Michel) : travaux d'aménagements intérieurs les samedis 13 et 20 juin, 4 et 18 juillet et 15 et 29 août 2009, de 8h à 18h.

Les dates de travaux d'impétrants (Belgacom, Sibelga, Vivaqua, etc.) peuvent être consultés sur le site internet **www.etterbeek.be.**

Championne de billard… à 12 ans !

Kamila Khodjaeva, une jeune Etterbeekoise de 12 ans, a participé durant ce mois de mai aux **championnats du monde de billard américain à Taiwan.** Elle a commencé à s'intéresser au billard à 5 ans. Deux ans plus tard, elle participait déjà à sa première compétition et elle vient de décrocher un premier trophée de championne d'Europe « catégorie dames ». Cette fois, elle s'est attaquée à un titre mondial et la commune avait tenu à l'encourager : peu avant son départ, le Bourgmestre Vincent De Wolf lui a remis **un chèque de 500 €** pour l'aider à financer son voyage à Taiwan où elle a défendu nos couleurs. Le podium, ce ne sera pas pour cette fois-ci puisque Kamila a terminé 33ème. Mais elle a beaucoup appris de cette première expérience mondiale et, surtout, elle a tout son avenir de sportive devant elle… •

Stages de vacances à la Maison des Enfants

Les vacances approchent et peut-être êtes-vous déjà à la recherche de stages pour vos enfants. C'est ce que vous propose notamment la **Maison des Enfants** qui, pour rappel, regroupe plusieurs associations actives dans le domaine de l'enfance (ainsi que la ludothèque communale) au **233, avenue d'Auderghem.**
Si vos petits bouts aiment bouger, **le stage d'initiation à la rythmique et à l'expression corporelle** organisé par Isabelle Wouters est fait pour eux. Il s'adresse aux enfants âgés de 3 à 6 ans. Deux sessions sont prévues : du 3 au 7 août et du 24 au 28 août. Pour les inscriptions, les parents ont le choix entre une formule demi-journée (65 €) ou journée complète (111€). **Infos : 0486/75.03.75.**

S'ils ont plutôt l'oreille musicale, ils préféreront sans doute les stages proposés par Isabelle Saint-Rose, violoncelliste. Ils sont destinés aux enfants âgés entre 3 à 8 ans. Pour les dates, vous avez le choix entre quatre sessions: du 13 au 17 juillet, du 22 au 24 juillet, du 10 au 14 août et du 17 au 21 août. Au programme : **une approche de la musique,** à travers la voix, le sens du rythme, les sons ou encore l'écriture musicale. Le tout décliné sur le thème des 4 éléments (eau, terre, feu et air). Les prix varient de 90 à 150 €. **Infos : info@ateliersmusicaux.com** •

Participez au concours « *façades fleuries* »

Si vous aimez jardiner, pensez à décorer votre façade de plantes et de fleurs. Vous serez peut-être l'un des heureux gagnants de notre «*Concours façades et jardins fleuris 2009*». Cette année, une seule catégorie sera retenue : les façades sans jardin à l'avant. Toutefois, si le jury remarque durant ses «*tournées* » une façade avec jardin particulièrement soignée ou même un immeuble entièrement fleuri, ceux-ci seront également pris en considération. Le concours est gratuit et ouvert à tout Etterbeekois, propriétaire ou occupant d'un bien ou immeuble situé dans la commune. Aucune inscription n'est nécessaire. Le concours se déroulera du 15 juin au 13 septembre 2009. Un jury (composé de membres du Collège et de responsables du service de la Voirie) circulera dans la commune pour désigner les lauréats. Des prix d'une valeur de 100, 75 et 50 € seront accordés respectivement aux premier, deuxième et troisième lauréats. Renseignements complémentaires : 02/627.27.13 •

En juin, des quartiers en fête !

Nombreux sont les quartiers etterbeekois qui feront la fête durant ce mois de juin. C'est le comité **Bosman – Gérard** qui ouvrira le bal ce 6 juin, dès 16h, dans le locaux de **l'école Princesse Juliana, rue d'Oultremont**. Au programme : magie, animations et jeux pour enfants, buffet, concert folk et… « cup cake competition ». Ou autrement dit : un concours de desserts entre voisins. Infos : fetedequartier060609@yahoo.com

On continue avec la **fête du quartier Rolin** qui aura lieu le **dimanche 14 juin, de 10 à 18h, rue Commandant Ponthier.** Elle est organisé par l'asbl Logement et Harmonie Sociale et l'association AIGLE, en collaboration avec le service communal de Prévention, le Programme de Cohésion Sociale, Sorelo et le Foyer Etterbeekois. Au menu : concerts, tables du monde, château gonflable, grimage, jeux, brocante et bal. Infos : 02/736.87.24 (L.H.S).

Une semaine plus tard, **le dimanche 21 juin (de 13 à 18h)**, ce sont tous les **locataires du Foyer Etterbeekois** (des sites Rolin, Fort de Boncelles, chaussée de Wavre et rue de l'Etang) qui seront conviés à faire la fête dans un écrin de verdure dont l'entrée est située au **745, chaussée de Wavre**. A l'affiche : concerts, barbecue et animations pour petits et grands.

Enfin, juste avant les vacances, ne manquez pas les **Rencontres de la place St-Antoine** qui auront lieu le **vendredi 26 juin,** dès 15h. Où ? **Place St-Antoine et avenue Jules Malou.** Quoi ? de l'animation, de l'information… et de quoi ne pas repartir l'estomac vide. •

Nouveaux jeux aux Jardins de Fontenay

Il y a quelques mois, on vous avait parlé, dans la Vie Etterbeekoise, de la cure de jouvence dont allaient bénéficier les **Jardins de Fontenay**, situés en intérieur d'îlot entre les rues des Champs et Général Fivé. Chose promise, chose due: la phase 1 du chantier est actuellement en voie d'achèvement.

Pour rappel, cette première étape consistait en l'aménagement, côté piscine, d'une **nouvelle aire de jeux** destinée aux enfants. Ceux-ci devraient très rapidement adopter **les toboggans, la tour, le filet d'escalade, les balançoires, la maisonnette, le bac à sable** et les modules plus petits qui viennent d'être installés sur le site. Celui-ci sera d'ailleurs officiellement inauguré par les autorités communales dans le courant du mois de juin. Précisons que les nouveaux jeux répondent parfaitement aux normes de sécurité les plus strictes et qu'à la demande des habitants du quartier eux-mêmes, la commune a particulièrement veillé à ce qu'une bonne partie d'entre eux soient adaptés et accessibles aux enfants handicapés. C'est ce qui explique par exemple le choix du gazon synthétique comme revêtement au pied des jeux...

Dans cette première phase toujours, des bancs ont été disposés en hémicycle autour de l'aire de jeux pour permettre aux parents de garder un œil sur leurs enfants. Enfin, les abords immédiats de la plaine de jeux ont également été « *relookés* » : soutènements de terre, sentiers en dolomie, nouvelles plantations, arbustes décoratifs, etc.

Le coût de la phase 1 est de 100.000 €. Deux autres phases - cette fois pour un montant de 200.000 € - sont d'ores et déjà programmées pour début 2010. Les travaux seront regroupés et prévoient le réaménagement du chemin d'accès longeant la piscine communale, la création d'une zone de sous-bois, de nouvelles plantations sur toute une partie du parc ou encore un « *décompactage* » du sol avec remplacement des mauvaises terres par de la terre arable. Bref, un lifting quasi intégral auquel on peut encore ajouter la suppression du podium et de l'ancien chemin d'accès vers la crèche au profit de nouveaux sentiers, d'espaces jardinés et d'une pergola. C'est clair : d'ici une petite année, les Jardins de Fontenay, tant appréciés par les habitants du quartier, seront méconnaissables ! •

Ce qu'ils en pensent...

Christina KARKAN **(LB)**

« Lorsqu'on regarde le territoire etterbeekois, force est de constater que les espaces verts sont hélas peu nombreux. Heureusement pour nos habitants, les parcs Léopold et du Cinquantenaire sont tous deux situés à la lisière de notre commune ! Mais sur Etterbeek même, les parcs et jardins publics sont limités. Raison de plus pour les soigner et leur offrir, quand cela s'avère nécessaire, une cure de rajeunissement. C'est ce que la commune a entrepris cette année aux Jardins de Fontenay. Elle a eu la bonne idée de commencer avec les aménagements auxquels le public est en général le plus sensible : ceux réservés aux enfants. Le résultat ne manque pas d'allure et les plus petits pourront déjà largement en profiter cet été. Le souci de rendre cette plaine de jeux également accessible aux enfants handicapés mérite d'être souligné. C'est une preuve supplémentaire de l'importance que la commune accorde aujourd'hui aux personnes à mobilité réduite dans tous les dossiers liés à l'aménagement de l'espace public. Je suis convaincue que ces travaux apporteront joie et plaisir aux tous petits comme aux aînés.» •

Anne-Françoise MARTENS **(PS)**

« Le réaménagement de cet espace vert public qui permet à une grande diversité de populations de s'y rencontrer est un défi de taille pour notre commune. Tout d'abord, il s'agit d'un investissement financier à long terme et d'une réalisation concrète qui va prendre du temps. Heureusement, les plus jeunes semblent déjà servis; nous connaissons leur impatience ! Rassurons rapidement les sportifs que leurs terrains de sport seront également relookés, leur patience risque l'évaporation, surtout en période estivale ! Quant aux usagers de la future pergola et des jardins fleuris, ne pourraient-ils pas bénéficier aussi d'aménagements sportifs qui favorisent le mouvement des personnes âgées ? L'intimité du parc s'y prêterait à merveille. Il s'agit peut-être d'un rêve, comme tous ceux rassemblés par le Comité de quartier des jardins de Fontenay qui travaille depuis 2007 pour définir en concertation avec la commune, la destination de ce parc public et les aménagements prioritaires à y financer. Cet aller et retour entre les habitants usagers et le pouvoir public doit pouvoir se poursuivre durant la période des travaux et par la suite. Il est le réel garant d'un investissement socialement et financièrement durable. » •

Chantal HOORNAERT **(Ecolo)**

« Le parc de Fontenay est un endroit idéal pour les rencontres sociales et intergénérationnelles au sein de notre commune ! Et c'est une excellente chose que de lui offrir une nouvelle jeunesse tout en le verdurisant et en le rendant plus convivial et multifonctionnel : l'aire de jeux pour les petits enfants sera mise au goût du jour et sécurisée ; par la suite un espace détente sera proposé aux promeneurs qui pourront même bénéficier d'activités musicales et culturelles grâce à l'installation d'un kiosque à musique. Notre échevine Ecolo en charge des espaces verts, bien aidée par le service des Travaux publics, a veillé à ce que ce lieu soit réaménagé le mieux possible, en tenant compte des desiderata des habitants et de la diversité des usagers. Rappelons que ce jardin public bénéficie d'une situation exceptionnelle, à la croisée de tous les trajets de vie de notre commune : le club des seniors, la crèche communale, la plaine de jeux des enfants, le centre sportif et la piscine, Handiplus, le terrain de basket et de mini-foot pour les jeunes. Sa rénovation résulte d'une volonté politique réelle basée sur la participation citoyenne chère aux écologistes et dont nous espérons qu'elle ira toujours plus loin.» •

André du BUS **(Le cdH - opposition)**

« Le réaménagement de l'aire de jeu et de détente des Jardins de Fontenay est une excellente nouvelle pour tous les habitants du quartier. Le cdH ne peut que soutenir une initiative de ce type. Il reste cependant attentif à la façon selon laquelle les habitants et le comité des Jardins de Fontenay ont été, sont, seront et resteront associés à ce projet. Les récentes expériences d'urbanisme participatif démontrent que l'implication des habitants dans la conception d'un nouveau projet est en effet un gage de réussite et surtout un élément qui garantit un respect optimum de l'ensemble des lieux et du matériel financé par les deniers publics. Pour tous les habitants de la Chasse, les Jardins de Fontenay doivent (re) devenir un espace de détente,de verdure, de sécurité, de respiration et de convivialité. » •